

lettre d'information

publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France
N° 20 - Mars 2015

Sur le blog Joconde

[Les sculptures françaises des collections publiques américaines répertoriées](#)

[Reprise des données : au plus près de votre réalité](#)

[Lumière sur les réseaux sociaux : le guide pratique du ministère de la Culture](#)

[Les artistes femmes dans Joconde](#)

[Bien préparer son cahier des charges d'informatisation](#)

Nouveaux versements, nouveaux musées

Entre décembre 2014 et février 2015, 6.799 [nouvelles notices](#) ont été reversées. Le musée municipal à Argenteuil, le musée Robert Dubois-Corneau à Brunoy, le musée des Hospices civils de Lyon, le musée de la Grande Guerre du Pays à Meaux, le musée de la Chasse et de la Nature à Paris et le musée Auguste Grasset à Varzy. ont fait leur entrée dans Joconde.

Zooms du trimestre



[1515 Vive le Roi !](#)



[Saint Christophe de Lycie](#)



[Les Cent jours](#)

Bilan sur l'informatisation et la numérisation dans les musées de France

L'enquête de 2011 est en cours d'actualisation. Si votre musée n'y a pas encore répondu, il n'est pas trop tard pour [le faire](#).

Valoriser l'œuvre des artistes femmes

L'article 1 de la Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes encourage les "actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des artistes." Joconde diffuse déjà 17.396 œuvres de [plus de 2.000 artistes femmes](#). N'hésitez pas à faire de la mise en ligne des œuvres d'artistes femmes conservées dans vos musées une priorité de vos versements sur Joconde.

Un projet de référentiel "Acteurs" au ministère de la Culture

Lors de l'informatisation de collections de musées, la création et l'utilisation de listes de noms propres et de fichiers de personnes physiques et morales est incontournable. La publication des données sur Joconde permet de recenser [plus de 38.000 noms d'auteurs et exécutants](#) (dont 5.800 synonymes) émanant des musées de France. Cette mutualisation des vocabulaires scientifiques s'inscrit dans un nouveau contexte, présenté par Katell Briatte (département des systèmes d'information patrimoniaux).

"Le ministère de la culture et de la communication s'est engagé dans la refonte de son système d'information documentaire, devenu obsolète. D'un côté, le [programme HADOC](#) (Harmonisation de la production des données culturelles) vise à définir un cadre d'interopérabilité pour les producteurs de données culturelles, en mettant à leur disposition des modèles de données, des référentiels et des outils réutilisables. De l'autre, le projet OPERA s'appuiera sur ces préconisations pour valoriser les ressources documentaires au sein du futur portail des biens culturels.

Dans le système d'information documentaire actuel, constitué d'une juxtaposition de fonds, il est difficile de retrouver toutes les œuvres d'un artiste, d'accéder à l'ensemble des données sur un créateur, ou encore de disposer des informations nécessaires à l'identification d'un auteur, du fait de l'absence d'un fichier d'autorités partagé entre les différents producteurs de ressources. Partant de ce constat, le programme HADOC a fait de l'harmonisation des données sur les acteurs son nouveau chantier. Le projet a été lancé en décembre 2014. L'objectif est de passer de répertoires ou de listes de noms, spécifiques aux applications ou aux domaines métiers, à un référentiel partagé par une large communauté d'utilisateurs. Il vise à rassembler dans une base de données unique un noyau commun d'informations structurées, normalisées et contrôlées en vue de répondre à un double besoin. D'un côté, les producteurs de données pourront disposer d'un outil qui, tout en allégeant les opérations de saisie, de gestion et de mise à jour, facilitera le travail d'identification des auteurs. Quant aux utilisateurs, ils pourront, dans le nouveau portail, découvrir toutes les œuvres ou productions auxquelles un acteur est associé, quel que soit le domaine métier à l'origine de l'information.

Sur le *web*, quantité de ressources de qualité sur les acteurs sont d'ores et déjà disponibles et réutilisables ([Autorités Bnf](#), [VIAF](#), etc.). Les technologies du *web* sémantique, qui ont désormais atteint leur degré de maturité, offrent la possibilité d'interconnecter ces données et constituent une opportunité de décroiser les fonds et de partager les connaissances. Dès lors, le futur référentiel peut d'emblée être pensé comme une contribution du ministère à un écosystème dans lequel l'effort d'augmentation de la qualité des données peut être mutualisé entre plusieurs institutions, au bénéfice de toutes.

En vue de faciliter l'interconnexion des données du ministère avec celles de ses partenaires, le référentiel mettra en œuvre un système d'identification unique et pérenne des ressources. L'utilisation de l'identifiant international [ISNI](#) (*International Standard Name Identifier*) favorisera la réutilisation et l'enrichissement de ces ressources très au-delà de la sphère culturelle nationale (monde de la recherche, éditeurs, sociétés de gestion de droits d'auteurs, etc.).

Enfin, les lieux et les personnes constituent un mode d'accès privilégié aux ressources pour les internautes, comme en témoignent les suggestions de correction ou d'enrichissement qu'ils soumettent aux administrateurs des fonds. C'est pourquoi le projet cherchera également à exploiter les apports des technologies du *web* social pour faciliter la contribution du grand public à l'enrichissement des données."